

**Aux membres
du Conseil intercommunal
de l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le


**Mardi 24 septembre 2024, 20h00
Echallens, aula des Trois-Sapins**

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Communications du Président du Conseil intercommunal
3. Communications du Comité de direction
4. Préavis N° 06-2024 – Budget 2025
5. Elections statutaires
6. Election d'un membre du CET quart politique
7. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages.

Le Président :



C. Bujard

Annexes (via Nimbleshare) :

- PV de la séance du 30 avril 2024
- Préavis n° 06-2024 et annexes
- Rapport de la CoFin – Préavis n° 06-2024

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 2 septembre 2024

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.